

Soutien à la stratégie de l'Hôpital du Jura bernois SA et au projet de Réseau de santé du Jura bernois

La Neuveville, le 27 janvier 2012

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a mené des discussions ces dernières semaines au sujet de l'avenir des soins hospitaliers et médicaux dans le Jura bernois. Il a rencontré successivement le Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura bernois SA (HJB) et la Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale.

Le CJB a ainsi pu prendre connaissance en détail de la stratégie de l'hôpital et de la planification de ses investissements jusqu'en 2018. Les explications reçues l'ont convaincu que l'HJB est bien préparé au nouveau mode de financement des soins, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012, qui prévoit des forfaits par cas et supprime les contributions directes du canton aux investissements.

Le CJB juge prometteuses les trois options retenues par l'HJB (développement des points forts et collaborations médicales sélectives avec d'autres établissements voisins, réseau de santé du Jura bernois, coopération renforcée avec Bienne). Elles vont dans le sens de sa prise de position de janvier 2011 sur la planification cantonale de soins et montrent que le CJB avait raison de faire confiance au Conseil d'administration pour assurer la pérennité des sites de Moutier et Saint-Imier.

Le CJB accorde en particulier son soutien au projet de Réseau de santé du Jura bernois. Bien qu'il soit conscient du défi que représente la collaboration entre des acteurs communaux et cantonaux, provenant du secteur public, parapublic ou privé, et régis par des cadres légaux différents, il est prêt à jouer un rôle de relais et de facilitateur dans la mesure de ses moyens. Le CJB estime que la création d'un réseau pourrait avoir valeur de modèle pour d'autres régions non-urbaines de Suisse. Il relève que le fait que le Conseiller d'Etat en charge de la santé Philippe Perrenoud ait donné son accord pour prendre la tête du comité stratégique est de bon augure pour la suite des travaux.

Le CJB s'engage pour des soins de qualité accessibles à tous. Il continuera de le faire sur le plan politique. Il rappelle toutefois que c'est la population, par ses choix en matière d'hospitalisation, et les acteurs de la santé, par leur volonté de coopérer, qui détiennent les clés de l'avenir des prestations sanitaires dans le Jura bernois.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73

Adresse du secrétariat:
Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
info.cjb@sta.be.ch